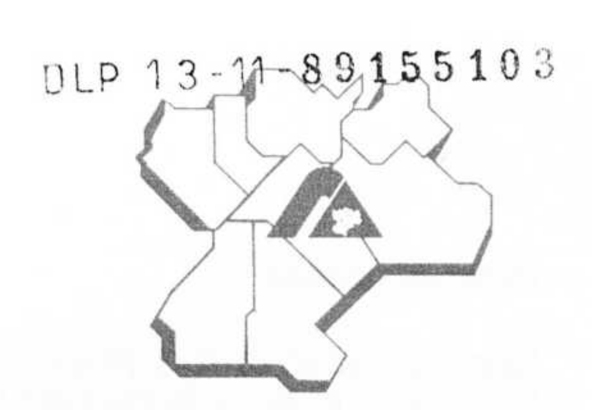
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DLP 13-11-89155103

®

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Grandes Cultures

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Abonnement annuel : 160 F - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 17 - 6 Novembre 1989

CEREALES :
- Pucerons vecteurs de la JNO : installés
- Oïdium sur orge observé

COLZA : Altises : fin du risque adultes
MAIS : broyez les cannes

CEREALES

Puceron vecteur de la Jaunisse Nanisante

Situation :

Les sondages effectués en plusieurs secteurs céréaliers montrent une présence assez généralisée de Rhopalosiphum Padi, puceron transmettant la jaunisse nanisante, sur une végétation qui varie de 1 à 3 feuilles en moyenne.

Attention : les parcelles atteintes de jaunisse ne se manifestent qu'au printemps. Les orges qui présenteraient actuellement des jaunissements ne donnent donc pas l'indication de la JNO.

3 facteurs conditionnent la gravité des contaminations :

- le nombre de pucerons dans la culture

Le seuil ordinairement retenu est celui de 10 à 15 pieds sur 100 porteurs d'au moins 1 puceron. L'observation est à faire régulièrement et par beau temps l'après-midi : par temps froid, les pucerons se réfugient au collet d'où ils sont difficilement visibles. Ce seuil est souvent dépassé dans les parcelles que nous avons visitées en Dombes, Val de Saône, Plaine de Lyon principalement : l'attaque semble donc généralisée.

- la durée de leur séjour dans cette culture

Lorsque le seuil n'est pas atteint, la présence prolongée (10 jours au moins) de quelques pucerons sur la végétation induit une inoculation pratiquement aussi importante.

- le pouvoir virulifère des pucerons

Les analyses sont en cours, mais les résultats dans les zones à semis plus précoces où elles ont été faites décèlent encore cette année comme l'an passé un fort pouvoir virulifère chez les pucerons.

P 223

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

Préconisations :

Seuil dépassé et fort pouvoir virulifère des pucerons : les conditions sont réunies pour justifier une intervention dans la plupart des parcelles d'orge ou de blé.

Les produits étant des insecticides de contact, il convient de traiter pendant les heures chaudes de la journée, alors que les insectes sont en activité et non réfugiés au collet ou dessous. Ces produits sont cités dans le dépliant vert joint à notre dernier Bulletin n° 16 du 4 Octobre.

Nous rappelons que l'enfouissement des repousses de céréales constitue un excellent moyen d'élimination des foyers de pucerons.

——— OIDIUM

On rencontre souvent des parcelles d'orge présentant des jaunissements : il s'agit très souvent d'attaques d'oïdium. Parfois les contaminations sont si importantes qu'elles justifient une application de soufre mouillable.

——— COLZA

ALTISE

Situation :

Les parcelles ont pratiquement toutes dépassé le stade B2 (2 feuilles vraies étalées). Il n'y a donc plus de risques de dégâts par les adultes, ceux-ci ne sont toujours pas nombreux dans les captures.

Préconisations :

Il est cependant utile de poursuivre le piégeage pour contrôler de nouveaux vols éventuels pouvant occasionner plus tard des infestations larvaires.

——— MAIS

PYRALE

Nous rappelons que le broyage des cannes de maïs constitue le premier moyen de lutte contre la pyrale.